

STATUTS DES PERSONNELS DE L'ESR

Les universités sous la LRU 2.0 : évaluer plus pour soumettre mieux

Un projet de décret réformant le statut des enseignant-es/chercheur-euses a été diffusé le 26 septembre suite à une réunion organisée au MESR avec des représentant-e-s des syndicats siégeant au CT des personnels enseignants des universités.

Ce projet de décret reprend l'évaluation individuelle quadriennale systématique et la modulation des services d'enseignement qui avaient provoqué en 2009 l'opposition massive de la communauté universitaire. La promulgation de ce décret mettrait de fait un terme au moratoire sur l'évaluation-modulation. Par ailleurs, l'annonce d'un futur projet de décret statutaire, concernant les professeur-e-s agrégé-e-s et certifié-e-s (PRAG-PRCE) exerçant dans le supérieur et mettant également en place la modulation des services d'enseignement, a déjà provoqué l'opposition de l'AG des personnels PRAG et PRCE de l'Université de Rouen.

Ces projets de décret confirment les pires régressions mises en place par le gouvernement précédent, avec la remise en cause du caractère national des statuts et la généralisation des procédures d'évaluation individuelle, dont on sait pourtant qu'elles mènent à l'individualisation des carrières et donc à la mise en concurrence de tou-te-s contre tou-te-s et à l'explosion des situations de souffrance au travail.

SUD Éducation s'oppose à toute évaluation individuelle des enseignant-es/chercheur-euses, de même qu'à l'entretien professionnel annuel des BIATOSS, désormais obligatoire pour tous sous peine de sanctions disciplinaires, ce qui représente une grave remise en cause des principes de responsabilité et d'indépendance des fonctionnaires. L'entretien professionnel n'est pas l'« outil d'accompagnement de carrière » annoncé, mais un redoutable moyen de pression hiérarchique (utilisé comme critère pour les avancements de carrière et les primes !). Ces pratiques d'évaluation-sanction infantilisantes ne font qu'encourager le clientélisme et la mise en concurrence, au détriment de la coopération, du travail collectif et d'un esprit critique exercé librement.